

VILLE D'ETTELBRUCK
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance publique du 15 juillet 2024

Date de l'annonce publique de la séance : 4 juillet 2024

Date de la convocation des conseillers : 4 juillet 2024

Présents dans la salle des séances :

MMes/MM. Steichen, bourgmestre

Schaaf, Nicolay, échevins

Feypel, Steffen, Birchen, Angelsberg, Rasqui, Ries, Koks, Peiffer, Duarte,
conseillers

Thomas, secrétaire communal, Schlessler, secrétaire adjointe

Absent et votant par procuration donnée à M. Feypel : M. Gutenkauf, conseiller

Point de l'ordre du jour : 6.2

Objet : Modification du règlement-taxe coordonné

Le conseil communal,

Vu que la Ville d'Ettelbruck met le Chalet Grondwee à disposition du public pour des fêtes privées moyennant un contrat de location au prix de **140 €** ;

Précisant que cette taxe est destinée à couvrir les frais d'électricité, d'eau et de nettoyage occasionnés par l'utilisateur du Chalet Grondwee ;

Considérant que le collège échevinal propose de fixer le tarif de location du Chalet Grondwee comme taxe communale au règlement-taxes coordonné et de l'augmenter à cette occasion à **200 €** du fait qu'il est resté inchangé depuis 2013 ;

Précisant finalement que les recettes des taxes de location sont imputées sur l'article budgétaire **2/831/708213/99002 - RECETTES PROVENANT DE LA LOCATION DU CHALET GRONDWEE** et destinées à couvrir les frais de nettoyage et autre frais d'entretien en relation avec le bien donné en location ;

Vu le **Chapitre 14 : Locations diverses** du règlement-taxe coordonné ;

Vu l'article 116 de la Constitution du Grand-Duché de Luxembourg ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 et notamment son article 7bis ;

décide à l'unanimité :

d'ajouter la taxe suivante au **Chapitre 14 : Locations diverses** du règlement-taxe :

Location du Chalet Grondwee :

Taxe de location par manifestation : **200 €**

Pour chaque manifestation un contrat de location réglant les modalités sera conclu entre l'utilisateur du Chalet Grondwee et l'administration communale de la Ville d'Ettelbruck.

Ainsi fait, lieu et date qu'en tête.

Pour extrait conforme.

Ettelbruck, le 16 juillet 2024

Le Bourgmestre,

Le Secrétaire,

Bob STEICHEN

Jean THOMAS